



INVITATION PRESSE



PARIS 2024
JEUX PARALYMPIQUES



SITE HÔTE

Mardi 9 octobre 2018



CULTURE **Marseille accueille la 3^e édition** **de la Biennale internationale des Arts du Cirque**

Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES

Adjointe au Maire déléguée à l'Action culturelle, au Spectacle vivant, aux Musées, à la Lecture publique et aux Enseignements artistiques

présentera

la 3^e édition de la Biennale internationale des Arts du Cirque (BIAC)

jeudi 11 octobre à 11 heures

Espace Villeneuve-Bargemon, Marseille (2^e arrondissement)

en présence de

Raquel RACHE DE ANDRADE et Guy CARRARA, co-directeurs de la BIAC

La troisième édition du plus grand festival de cirque au monde se déroulera du 11 janvier au 10 février 2019 à Marseille et dans toute la région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur. Après un succès retentissant en 2017 avec plus de 112 000 spectateurs, l'édition 2019 propose une programmation exceptionnelle durant un mois. 65 compagnies (dont 13 régionales et 18 internationales) présenteront 3 expositions, 65 spectacles dont 30 en création mondiale, au cours de 272 représentations.

En 2019, la BIAC affirme son ancrage territorial avec la participation de **46 partenaires culturels** qui présenteront des spectacles dans **62 lieux** répartis dans **39 villes** de la région.

La BIAC est soutenue par la ville de Marseille, le Ministère de la Culture, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, le Conseil Régional Sud Provence-Alpes Côte d'Azur.

En accueillant pour la 3^e fois consécutive la BIAC depuis sa création en 2015, la ville de Marseille réaffirme ses objectifs majeurs en matière de politique culturelle en faveur des Arts de la Piste, à savoir :

- permettre et offrir une pluralité de choix esthétiques,
- afficher la singularité de la Ville en matière de création artistique,
- promouvoir les démarches culturelles inventives et singulières,
- favoriser les conditions de sensibilisation et de formation des publics,
- promouvoir la démocratisation culturelle pour un accès de tous à la culture,
- poursuivre l'aménagement culturel durable du territoire.

Ainsi, par sa présence artistique vivifiante, le cirque est un enjeu pour les territoires urbains comme pour les territoires ruraux en matière d'offre artistique et culturelle, d'accès aux oeuvres de la création contemporaine, d'identité et d'attractivité, et d'aménagement culturel du territoire.

Contact presse

Lorène PRUDHOMME : 04 91 14 64 36

Nous sommes **Marseille**

mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07
portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caissérie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

